

Territoires Zéro chômeur de longue durée - avant même l'expérimentation, des changements s'amorcent

En février dernier, une loi "Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée" a été votée à l'unanimité au Parlement en vue de mettre fin au chômage de longue durée (supérieur à 1 an). Pour cela, une expérimentation sera conduite pendant 5 ans puis évaluée dans 10 territoires, avant d'être étendue plus largement. Ces territoires expérimentaux bénéficieront de moyens permettant de conduire cette expérimentation. Plusieurs territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont candidats dont : la communauté de communes Cœur de Savoie, la communauté de communes du Grésivaudan sud, la communauté de communes Pays de l'Herbasse, Le Teil, Thiers et Villeurbanne pour le quartier Saint-Jean.

► **Présentation de l'expérimentation - Extrait de l'appel à candidatures pour l'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée, par le Fonds d'expérimentation territoriale pour la résorption du chômage de longue durée.**



1. L'expérimentation

L'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée s'inscrit dans un pays où les choix d'organisation économique permettent à une majeure partie de la population d'obtenir un emploi et de vivre dignement mais où, dans le même temps, plusieurs millions de personnes sont privées d'emplois ou sont contraintes d'accepter des emplois précaires dans des conditions qui ne permettent pas une existence digne.

Cette expérimentation se fonde sur trois constats qui permettent de penser qu'il est humainement et économiquement possible de supprimer le chômage de longue durée à l'échelle des territoires :

- Personne n'est inemployable,
- Ce n'est pas le travail qui manque,
- Ce n'est pas l'argent qui manque.

Personne n'est inemployable

Depuis de longues années, l'Insertion par l'Activité Économique et le Travail Adapté ont montré qu'à condition d'adapter l'emploi et les conditions de travail, l'immense majorité des personnes – y compris parmi celles qui sont considérées comme les plus éloignées de l'emploi – pouvait occuper un emploi utile, fournir un service ou réaliser une production.

Certes, ces personnes ont de moins en moins accès à un marché du travail devenu de plus en plus sélectif. Ce qui est en jeu, c'est plus la capacité des entreprises à employer ces personnes compte tenu des emplois offerts, plus que l'employabilité de celles-ci.

Représentant une grande diversité sociale et culturelle, ces personnes ont des compétences et des savoir-faire.

Ce n'est pas le travail qui manque

En France, entre 2 et 3 millions de personnes sont durablement privées d'emploi.

Cette expérimentation est une réponse à la pénurie d'emplois : si ceux-ci manquent, ce n'est pas le travail qui manque. L'observation et l'expérience montrent qu'il existe selon les territoires une multitude de besoins non satisfaits et de travaux utiles qui aujourd'hui localement ne sont pas ou plus réalisés, simplement parce qu'ils ne sont qu'insuffisamment lucratifs pour le marché, ou que localement une offre ne s'est pas organisée pour y répondre.

Bien évidemment, le co-financement d'emplois par la collectivité ne doit pas se traduire par des réductions d'emplois. Il s'agit donc de créer des emplois supplémentaires avec un impact négligeable sur les emplois existants, et dont l'effet global, toutes choses étant égales par ailleurs, sera fortement positif.

Ce n'est pas l'argent qui manque

Enfin, la privation d'emploi a un coût pour la société qu'il serait préférable d'utiliser pour financer les emplois manquants. Le chômage de longue durée entraîne de nombreuses dépenses et manques à gagner pour la collectivité :

- Des dépenses directes, notamment :
 - Minima sociaux, dont ASS (Allocation Spécifique de Solidarité) et RSA (Revenu de Solidarité Active),
 - Coût de l'accompagnement assuré par Pôle Emploi, les composantes territoriales du service public de l'emploi et les collectivités territoriales,
 - Coût de la formation professionnelle pour les demandeurs d'emploi,
 - Allocations chômage,
- Des manques à gagner pour l'État (impôts), les caisses de sécurité sociale (cotisations sociales) et des manques à gagner pour l'économie.

2. Présentation du dispositif d'expérimentation

Les objectifs de l'expérimentation

Les objectifs sont les suivants :

- ▶ Montré qu'il est possible à l'échelle d'un territoire, sans surcoût pour la collectivité, de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée à temps choisi, en développant et finançant des activités utiles et non concurrentes des emplois existants pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire : habitants, entreprises, institutions, ...
- ▶ Observer l'impact de l'expérimentation sur le territoire, et les bénéfices obtenus aux plans humain, sociétal et économique,
- ▶ Vérifier la viabilité économique sur le long terme des entreprises conventionnées à cette fin.

L'évaluation de l'expérimentation, à la fois à travers le bilan que le fonds d'expérimentation territoriale dressera et celle que mènera un comité scientifique, a vocation à déterminer si celle-ci peut être généralisée ou non et les conditions de cette éventuelle généralisation.

Les principes fondamentaux

L'expérimentation vise la réalisation du préambule de la Constitution de 1946 qui affirme :

"Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi"

En découlent les principes fondamentaux de l'expérimentation à conduire :

- ▶ L'exhaustivité territoriale : un emploi doit pouvoir être proposé à tous les chômeurs de longue durée du territoire, sans exception ; les personnes concernées par l'expérimentation sont les demandeurs d'emploi, quel que soit le motif pour lequel leur éventuel contrat de travail a pris fin, qu'ils soient inscrits ou non sur la liste établie par Pôle Emploi, qui sont privés d'emploi depuis plus d'un an et qui sont domiciliés depuis au moins six mois dans un des territoires participant à l'expérimentation,
- ▶ L'embauche non sélective : aucune sélection ne doit limiter les recrutements, ce qui implique pour les employeurs de proposer des travaux en fonction des capacités des personnes,
- ▶ Le recours au contrat à durée indéterminée de droit commun (CDI) : l'objectif est d'apporter d'emblée une sécurité à ceux qui subissent le plus durement la précarité,
- ▶ L'emploi-formation : l'emploi proposé aux personnes doit leur permettre d'augmenter leurs chances de trouver un autre emploi, ce qui passe par l'acquisition de nouvelles compétences. Le caractère formateur de cet emploi doit donc toujours être garanti : montée en compétences sur un poste de travail donné, mobilité professionnelle au sein de l'entreprise, formation continue...
- ▶ L'emploi à temps choisi : le projet se fixe pour objectif de proposer à toutes les personnes embauchées un emploi à temps choisi (et donc à temps plein pour celles qui le souhaitent).

Les résultats escomptés

Il est attendu un quadruple impact positif de la mise en œuvre de "l'expérimentation territoriale pour résorber le chômage de longue durée" :

- ▶ Au niveau des personnes concernées : une amélioration du bien-être et des conditions de vie pour elles-mêmes et leur famille, induite par des revenus plus importants mais aussi par tout ce que peut apporter de positif le fait d'avoir un emploi durable : sentiment d'utilité, confiance en soi, statut social, lien social...
- ▶ Au niveau du territoire :
 - Le développement de services utiles aux habitants, aux institutions et aux entreprises du territoire,
 - Un poids plus important de l'économie locale non délocalisable dans l'ensemble de l'économie du territoire, et donc davantage de stabilité économique,
 - Une amélioration de la qualité de vie, notamment environnementale, car très probablement une partie des travaux réalisés se situeront dans ce domaine.
- ▶ Au niveau des entreprises, employeurs et acteurs économiques du territoire :
 - Davantage de productions ou services locaux, répondant à leurs besoins,
 - Une main d'œuvre potentiellement disponible en emploi – formation, mieux formée et mieux préparée aux enjeux et contraintes de la vie économique,
- ▶ Au niveau des finances publiques et de l'économie globale :
 - Davantage de cotisations sociales et de mieux-être permettant un meilleur équilibre des comptes de l'assurance chômage et de la sécurité sociale,
 - Davantage de pouvoir d'achat et de confiance dans l'avenir pour les personnes ayant retrouvé un emploi, ce qui devrait induire une relance de la consommation,
 - La validation de l'hypothèse selon laquelle tout ou partie des dépenses de la collectivité pour subvenir aux besoins des demandeurs d'emploi peut être réallouée à la création d'emplois socialement utiles sans surcoût pour la même collectivité.

Pour plus d'informations concernant le dispositif opérationnel, voir <http://etclcd.fr/> ■

Parmi d'autres acteurs, la MRIE a mobilisé ses compétences et son réseau au service de cette expérimentation. Son intervention s'est développée principalement sur le quartier Saint-Jean de Villeurbanne, où elle a mis des moyens spécifiques, mais, conformément à sa mission régionale, et autant que possible en période d'appel à projets, elle a aussi soutenu les autres territoires candidats en permettant des mutualisations.

P16 Depuis le mois d'avril dernier, une équipe travaille avec beaucoup d'énergie à créer les conditions d'une candidature sur le territoire de St Jean à Villeurbanne. Si la candidature est retenue, **une entreprise sera créée à Saint-Jean dès le début 2017** et proposera un emploi en contrat à durée indéterminée à tous les habitants sans emploi depuis plus d'un an. Un emploi qui correspondra aux compétences de chacun et au temps de travail souhaité. Le projet permettra aussi d'apporter de nouveaux services aux habitants, grâce au travail des salariés de cette entreprise.

P39 Probablement entre 300 et 400 personnes sont potentiellement concernées, dont 186 demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à Pôle Emploi.

P137 Indirectement, les 3 500 habitants du quartier bénéficieront du projet.

P141

P152

P174

P181

P213

P334

P351

P353

P358

La MRIE n'est pas un opérateur, elle n'a bien sûr pas vocation à intervenir dans la création de la future Entreprise à But d'Emploi. Son engagement dans ce projet est d'abord lié à la conception du déploiement de l'expérimentation sur Saint-Jean, et surtout aux conditions à créer pour mettre la future entreprise sur de bons rails :

- Penser dès le départ le projet avec les personnes privées durablement d'emploi ;
- Associer l'ensemble des acteurs à la réflexion : habitants du quartier, professionnels, élus, partenaires sociaux, responsables d'entreprises (traditionnelles, de l'économie sociale et solidaire, de l'insertion par l'activité économique) ;
- Adapter un projet pensé à partir de territoires plutôt ruraux dans un contexte urbain en politique de la ville.

Il n'est pas question ici de développer le contenu de telle ou telle candidature. Il s'agit plutôt de rendre compte des enseignements qu'a d'ores et déjà occasionnés ce projet d'expérimentation, et d'essayer d'expliquer les avancées qu'il a favorisées.

1. Territoires 0 chômeur de longue durée : un projet qui mobilise

Le premier enseignement, c'est que lutter contre le chômage peut encore mobiliser les énergies. Le chômage de longue durée n'est pas une fatalité, ni une réalité acceptée comme inéluctable. « *De toute façon, il faut bouger* »⁴⁶⁷.

Pour preuve, dans le cadre de la candidature de St Jean, des groupes de travail se sont mis en place : dans chacun de ces groupes, des personnes se sont mobilisées, sans savoir si le projet aboutirait.

Issues du quartier, issues de structures de l'économie sociale et solidaire, dont l'insertion par l'activité économique, issues d'associations, dont les centres sociaux, issues des administrations publiques ou des entreprises traditionnelles, issues enfin des services municipaux, ces personnes (50 au total) ont travaillé sur trois axes majeurs du projet d'expérimentation, qui seront aussi les trois principaux critères de sélection des territoires candidats. Le premier axe de travail partagé est la mobilisation de l'ensemble des personnes privées d'emploi résidant sur le territoire et la définition avec elles de leurs savoir-faire et souhaits en termes d'emploi. Le deuxième axe est l'identification des travaux utiles sur le territoire (relevant de besoins non couverts et non concurrentiels avec des emplois pourvus ou à pourvoir). Le troisième axe de travail est la construction de l'entreprise, son statut juridique, son fonctionnement interne, ses modalités de management... Au-delà de leur contribution, chacune de ces personnes a aussi contribué à développer la phase 0 du projet, celle visant à étendre l'adhésion autour du projet.

⁴⁶⁷ Réunion d'échange entre les territoires candidats, animée par ATD Quart Monde et la MRIE le 08/09/2016

Toutes ces personnes ne nous ont bien sûr pas donné les raisons de leur mobilisation, pourtant des retours et des discussions informelles permettent quelques hypothèses :

- L'envie d'agir contre le chômage, de lutter contre cette réalité trop souvent présentée comme une fatalité, voire comme un dommage collatéral de notre modèle économique. Un représentant d'une entreprise disait en réunion vouloir « *donner un coup de poing* » au chômage...
- L'envie de créer quelque chose, d'ambitieux et de concret à la fois : une entreprise d'un type nouveau, à but d'emploi.
- L'envie de conjuguer analyse rigoureuse des enjeux actuels et projet de société. L'ensemble des personnes engagées dans la réflexion s'accorde à dire que, même en envisageant un retour de la croissance, les emplois créés ne permettront pas à une partie des personnes durablement privées d'emploi de retrouver une activité, et que par ailleurs la numérisation de l'économie va entraîner une suppression sans doute massive de postes peu diplômés. Pour autant ils constatent qu'il existe un vivier de besoins non-satisfaits qui permettraient d'améliorer considérablement notre qualité de vie à tous.
- L'envie de s'engager dans une action qui a du sens, « socialement » parlant, et de faire en sorte que ce sens rejaillisse sur le reste de leur activité personnelle.

2. Territoires 0 chômeur : des personnes qui s'engagent personnellement

Sans doute aussi, cette mobilisation est soutenue par un besoin de montrer qu'il est possible d'agir en cohérence avec ses convictions, y compris dans le domaine économique.

Le second enseignement de la démarche est que, quand des personnes croient en un projet, elles sont prêtes à s'y engager fortement et personnellement. Et de fait, elles ont posé des actes, pris des risques parfois, individuellement ou au nom de la structure qu'elles représentent.

Les habitants de St Jean et les personnes privées durablement d'emploi

Ils sont certainement ceux qui ont posé les actes les plus forts, dont le premier d'entre eux : croire que ce projet peut aboutir et s'y investir alors qu'ils ont connu tellement d'espairs déçus. Le noyau du groupe dit « ressource » s'est mis en place très rapidement après le premier comité local fin avril, et ce noyau est plus actif que jamais en ce mois de septembre. Alors que l'on dit les citoyens, en particulier ceux qui vivent en situation de précarité, difficiles à mobiliser, ou mobilisables sur du très court terme pour un objectif précis, ceux-là sont engagés depuis près de six mois, avec encore aucune certitude que le projet aboutira⁴⁶⁸. Certes la perspective de la création d'une entreprise sur le quartier qui leur proposera un emploi est une motivation majeure : retrouver un emploi est leur priorité. Mais ce n'est pas la seule : améliorer la vie de leur quartier, pour les jeunes, les enfants qui grandissent là, participer à une création collective, rencontrer des gens que jamais ils n'auraient eu l'occasion de croiser sans le projet, participe aussi de la solidité de leur engagement.

Ils ont aussi mis en jeu leur crédibilité auprès des autres habitants du quartier. Peu à peu, ils ont fait la promotion de la candidature dans le quartier, en responsabilité : sans prendre des options sur un avenir incertain tant que la candidature n'est pas retenue parmi les 10, tout en annonçant qu'elle n'avait aucune chance d'aboutir sans une mobilisation étendue à tous les acteurs du quartier, habitants en tête.

Pour assumer cet engagement, ils ont aussi adapté leur quotidien : faire garder leurs enfants aux heures de réunion en sollicitant des proches pour limiter les coûts, participer à des réunions, souvent plusieurs par semaine, prendre la parole en public...

Les personnes en charge de l'ingénierie du projet

La Ville de Villeurbanne à l'origine de cette candidature a engagé sa parole sans certitude de voir le projet aboutir. Elle a mobilisé ses équipes pour convaincre, en interne d'abord, au-delà aussi. Affecter des moyens, financiers et surtout humains, sur une volonté politique sans certitude de résultat n'est pas forcément dans l'air du temps. La municipalité a aussi pris le risque de porter le territoire de St Jean, un quartier en politique de la ville, alors que ce n'était pas le choix le plus simple à défendre au niveau national.

De son côté, la Mrie a consacré un temps conséquent à la construction de la candidature de Villeurbanne sans confirmation de financement spécifique. Devant l'importance de la tâche, elle a embauché un chargé de mission pour une durée de 4 mois, avec la garantie de la Ville en cas de financements incomplets mais avec la totalité du coût du poste à trouver. Le dépôt des candidatures ayant été fixé au mois d'octobre au lieu de juillet initialement

⁴⁶⁸ Dans certains territoires ruraux précurseurs, la mobilisation dure depuis plusieurs années.

espéré, ce chargé de mission a accepté de diminuer sérieusement son salaire pour permettre à sa mission de durer jusqu'à la date de dépôt des candidatures⁴⁶⁹.

Chacun a mobilisé son réseau personnel, et le cabinet de conseil Optim Ressources a offert 8 journées de consultance dans le cadre de ses trente ans : l'idée de cet anniversaire étant d'associer des clients aux projets parrainés, certains ont rejoint la démarche de territoires 0 chômeur et l'ont considérablement enrichie de leurs compétences, en particulier dans le domaine juridique et du management.

Les autres acteurs associés

Ils ont participé à des réunions en dehors de leur temps de travail parfois, là encore sans certitude que la candidature aboutirait. Ils ont surtout fait profiter la réflexion de leur expérience, sans arrière-pensée notamment en termes de concurrence pour les acteurs de l'insertion par l'activité économique. La candidature de St Jean a sans aucun doute gagné en crédibilité grâce à ces apports.

Tous ces acteurs ont travaillé sur plusieurs aspects du projet, à partir de leur point de vue. Leurs réflexions se sont nourries réciproquement : même quand ils ne se rencontraient pas physiquement, ils avaient la conscience de participer à une œuvre collective. Dans les moments de découragement ils pouvaient se dire que d'autres étaient engagés avec eux et qu'ils n'étaient pas seuls à porter la responsabilité de la qualité de la démarche.

3. Territoires 0 chômeur : Un projet certes, mais qui a d'ores et déjà produit des changements

L'expérimentation en tant que telle n'a pourtant pas démarré... et déjà l'action a produit des changements, qui serviront l'expérimentation si la candidature est retenue mais qui seront utiles bien au-delà. C'est de loin le troisième enseignement le plus inattendu.

Réfléchir autrement

D'ores et déjà, chaque personne engagée dans la démarche a fait l'expérience de ce déplacement dans ses modes de pensée. Imaginer une entreprise dont le produit est l'emploi demande de sortir des sentiers balisés de la réflexion économique, de même que rencontrer les demandeurs d'emploi à partir de leur ressources et envies plutôt qu'à partir de l'offre de travail existante sur le marché. De ce point de vue, la démarche montre aussi que les administrations, en tout cas que les professionnels qui y travaillent, ne sont pas si sclérosés que certains le disent. En quelques semaines, leur mobilisation au service du projet a porté des fruits. Pôle emploi en particulier a modifié de fait sa relation à ces « demandeurs d'emploi » devenus des « personnes privées durablement d'emploi » : une relation plus collective, centrée sur les capacités des personnes et sur ce qu'elles auraient envie d'apprendre. Chaque personne engagée dans le projet a dû d'une manière ou d'une autre réaliser sa petite « révolution copernicienne » dans ses modes de pensée.

Rencontrer des partenaires nouveaux

Le constat partagé, en particulier du côté de la MRIE, est que malgré tous nos efforts pour échapper au fonctionnement en silo, les cloisonnements résistent et on se retrouve vite enfermé malgré soi dans ces logiques. Depuis sa création, la MRIE cherche à ne pas se limiter à l'action sociale, la connaissance des situations de pauvreté ne se réduisant pas à la dimension sociale. Force est de constater qu'à l'intérieur de ce champ social, elle parvient à dépasser les logiques en tuyaux d'orgue : logement, emploi, santé, enfance, dispositif 1, dispositif 2... Par contre au-delà de ce champ social, elle est peu connue, peu présente aussi. La démarche réalisée sur le territoire de St Jean a permis d'explorer de nouveaux réseaux, de connaître de nouveaux partenaires. Par exemple, la MRIE n'avait plus collaboré avec Optim Ressources depuis plus de dix ans : les liens ont pu être renoués, nous avons beaucoup appris de cette collaboration. La MRIE associe assez peu de juristes à ses travaux, malgré une volonté et des tentatives en ce sens : la préparation de la candidature a été l'occasion de créer des connexions nouvelles. De même, la MRIE est relativement éloignée du réseau des entreprises alternatives de type start-up qui expérimentent des manières de faire dans des secteurs d'avenir, dans le numérique par exemple. Le projet sur St Jean a permis des porosités entre ces deux mondes, qui nous l'espérons, produiront beaucoup à l'avenir. Depuis tant d'années, les personnes en situation de précarité que nous rencontrons dans le cadre de nos travaux nous disent « nous ce qu'on veut c'est sortir du social ! » : grâce au projet territoires 0 chômeur, la MRIE est sortie du social bien plus qu'à son habitude.

Par ailleurs, de par leur participation à la démarche sur St Jean, des acteurs ont appris à se connaître, alors même qu'ils agissent dans le même domaine ou sur le même territoire. Par exemple, des entreprises d'insertion dans

⁴⁶⁹ Diminution en partie compensée par des aides de pôle emploi.

la rénovation et des architectes ou des bailleurs sociaux, qui s'interrogent ensemble sur la question du recyclage des matériaux de construction. Les entreprises fonctionnent souvent plus selon une logique de branche plutôt que selon une logique d'implantation territoriale : celles installées à St Jean n'ont pas souvent l'occasion de se rencontrer pour travailler ensemble à un projet commun. La démarche autour de la création d'une entreprise à but d'emploi qui sera aussi à leur service a modestement permis ce type d'échanges.

Si ces connexions nouvelles ont pu se faire, c'est bien sûr à partir de l'adhésion au projet, mais c'est sans doute surtout du fait de l'engagement de chacun en tant que personne : les relations sont d'abord interpersonnelles. Et c'est aussi probablement dû à l'ambiance de travail : efficace, joyeuse et détendue. Sans doute, parler de process de production autant que d'animation dans le quartier, du meilleur itinéraire pour atteindre la maison des services publics de St Jean en vélo ou encore de l'hébergement du chargé de mission de la MRE qui termine ses journées bien après le dernier train pour rentrer chez lui, tout cela contribue à créer des relations d'un type nouveau, peut-être plus créatrices en termes d'impacts professionnels que des relations traditionnelles, plus calibrées et figées.

Travailler avec sérieux et humour

L'expérience montre qu'exigence professionnelle, engagement personnel et bonne humeur ne sont pas incompatibles. Au contraire, ils sont gages d'efficacité. Sur un sujet grave, la gaité est une plus-value : pour rencontrer des gens très divers, et notamment les habitants du quartier, pour avancer en gardant la tête froide malgré la pression (du calendrier par exemple), pour gagner des soutiens aussi. Sans doute cette ambiance de travail est rendue possible par la poursuite d'une ambition collective plutôt que personnelle, et par le défi un peu fou aussi que représente le projet. Cette folie a contribué à créer des conditions de travail et de relation très agréables.

« Au début ce n'était pas forcément très joyeux, et après le sourire arrive »⁴⁷⁰.

Enfin, la préparation de cette candidature a permis de développer des compétences nouvelles. Par exemple, les personnes durablement privées d'emploi sur St Jean ont pu ouvrir un compte skilvioo⁴⁷¹, et entrer ainsi dans une démarche de valorisation de leurs compétences, enrichissante quelles que soient les suites de la candidature. Ou encore la Ville de Villeurbanne a développé une connaissance nouvelle du territoire de St Jean qui viendra utilement compléter celle existante dans le cadre du projet de renouvellement urbain actuellement à l'étude, là encore quelles que soient les suites de la candidature.

Conclusion :

Du point de vue de la MRE, trois éléments méritent d'être soulignés en conclusion :

- Pourquoi les gens se sont autant et aussi vite mobilisés autour de cette démarche ? Il nous semble que deux conditions sont réunies qui permettent cela : faire quelque chose de concret ensemble et dans le même temps mettre en pratique une vision du monde, un principe, qui produit le sens de l'action. Si ces deux conditions sont réunies, alors les gens se mobilisent, d'autres exemples dans ce dossier 2016 le montrent bien.
- Alors que le thème du désenchantement est à la mode, cette expérience montre que le « réenchantement » est possible. Un projet un peu fou, dont personne ne sait s'il marche ou non, mais qui est basé sur des hypothèses solides et locales, redonne une envie d'agir et fait la preuve que c'est possible, que tout ne dépend pas de forces mondiales qui nous dépassent. La difficulté, l'incertitude, n'empêchent pas l'engagement, au contraire sans doute elles le favorisent.

Les obstacles sont multiples, et chaque fois que l'un d'entre eux est levé, un autre apparaît. Personne ne sait encore si tout cela aboutira : si le projet verra le jour, et, s'il voit le jour, s'il fonctionnera. Tous les protagonistes sont complètement conscients de cet échec possible à tout moment. Mais d'ores et déjà il a modifié durablement des représentations et des pratiques, montrant s'il en était besoin que beaucoup de gens sont en attente : en attente de faire ensemble quelque chose de concret et quelque chose d'ambitieux pour contribuer, modestement mais assurément, à changer le monde. ■ ■

Coordination :

Annaïg Abjean et Paul Bruyelles, MRE

⁴⁷⁰ Réunion d'échange entre les territoires candidats, animée par ATD Quart Monde et la MRE le 08/09/2016

⁴⁷¹ <http://www.skilvioo.com>